

COMPRENDRE

BIODIVERSITÉ Réaliser des aménagements favorables à la biodiversité peut révéler de nombreux avantages pour l'environnement et les pratiques agricoles de l'exploitant. Encore faut-il disposer des bonnes informations pour se lancer ! Symbiose propose des fiches simples et pédagogiques pour réaliser ces aménagements

Des aménagements simples et peu contraignants, quoi et comment faire ?

L'association « Symbiose, pour des paysages de biodiversité » a pour finalité d'accompagner les projets favorables à la biodiversité en Champagne-Ardenne et de sensibiliser les acteurs à la mise en place d'actions au profit de l'environnement.

Pour répondre à un intérêt grandissant entre agriculture et biodiversité, en 2014, Symbiose propose aux agriculteurs des fiches simples et pratiques sur la réalisation d'aménagements ou de pratiques favorables à la biodiversité.

La collaboration des partenaires techniques et scientifiques à ce projet garantit la qualité des informations (Fédération régionale des chasseurs de Champagne-Ardenne, Coopérative Acolyance, Chambre départementale d'agriculture, naturalistes). Ainsi, 11 fiches pédagogiques sont aujourd'hui disponibles : haie, buisson, bande tampon, gestion de bords de chemin, bande de luzerne, jachères...

L'objectif est de faciliter la mise en place d'aménagements par les agriculteurs en répondant à leurs questions : Quels intérêts pour l'environnement ? Quels avan-



Le projet Apiluz, mis en place par Symbiose, en partenariat avec Luzeal et la Coopérative de Puisieulx, illustre ce type d'aménagement.

tages et inconvénients pour l'exploitation ? Où localiser l'aménagement ? Quel est l'entretien ?... Intéressé par la démarche d'aménagement et souhaitant être accompagné pour choisir ou réaliser la plantation, Symbiose met en contact l'exploitant avec le partenaire compétent. Ces fiches sont disponibles sur demande auprès de l'association Symbiose ou sur le site internet www.symbiose-biodiversite.com

dans la rubrique « Accompagnement - Fiches techniques ». Pour avoir accès à ces fiches, il suffit de s'inscrire gratuitement sur le site Internet en tant que membre (en bas de la colonne de droite sur la page d'accueil). Ce projet reçoit le soutien financier du Feader et de la région Champagne-Ardenne.

Camille Monchy
Symbiose

LA BANDE DE LUZERNE NON FAUCHÉE : UNE SOURCE DE NOURRITURE POUR LES POLLINISATEURS

■ La luzerne est l'une des principales plantes productrices de pollen et de nectar de la région. Conserver une bande de 7 m de large lors de la fauche de la luzerne permet de maintenir une source importante de nourriture pour les pollinisateurs. Le positionnement de la bande est à alterner.

Avantages :

- Source de nectar et de pollen essentielle au maintien des populations d'insectes pollinisateurs pendant les périodes de carence alimentaire ;
- Maintien de la biodiversité ordinaire dans cette bande (oiseaux, insectes, papillons) ;
- Limitation du développement d'adventices par alternance de positionnement des bandes.

Inconvénients :

- Perte de surface productive.

Intérêts pour la biodiversité :

- Ces bandes mellifères sont sources de nourriture pour les pollinisateurs et plus particulièrement les abeilles. Celles-ci peuvent ainsi maintenir une production de miel régulière tout au long de l'année et assurer la survie du rucher pendant les périodes éventuelles de disette.
- Plus de détails sur cet aménagement sur le site internet www.symbiose-biodiversite.com rubrique Accompagnement/Fiches techniques (espace réservé aux agriculteurs).



Les fiches du catalogue des aménagements sont disponibles à l'association Symbiose ou sur le site internet.

INTERVIEW Olivier Dauger, président de la Commission énergie à la FNSEA

Méthanisation :

« il y a des ajustements à faire »

Quels sont actuellement les freins au développement de la méthanisation en milieu agricole ?

Olivier Dauger : la méthanisation est une nouvelle filière qui a un potentiel énorme et un intérêt certain, mais sa mise en œuvre s'est révélée plus compliquée que ce l'on a pu penser au départ. Nous avons fait le choix collectif en France de nous baser sur les effluents, contrairement à l'Allemagne par exemple, ce qui entraîne des imprévus : une usure plus rapide du matériel, réglages plus complexes, plus techniques, et donc des coûts supplémentaires. Les prix actuels ne sont pas ajustés à cette situation. Pour développer la filière, il faudrait des tarifs garantis sur des périodes assez longues, pas comme ce qu'il s'est passé avec le photovoltaïque,

pour éviter les effets d'aubaine quand les prix sont incitatifs et le risque de voir la filière s'écrouler quand ils baissent. Il faut également citer le défi de l'acceptation sociétale. Des tensions existent sur le terrain, souvent liées à la méconnaissance : peur du risque, car il s'agit d'une poche de gaz, peur des odeurs, alors que justement, les effluents perdent leur odeur lors du processus de méthanisation. On observe aussi en France une certaine tendance à alourdir la réglementation, ce qui fait qu'aujourd'hui les projets de méthaniseurs prennent trois à cinq ans avant d'être réalisés, contre un an en Belgique et en Allemagne. Dans un pays comme la France qui est très normé, il y a donc beaucoup d'ajustements à faire et l'on multiplie les réunions, mais on a du mal à simplifier. Le problème vient surtout de la lourdeur administrative qui

augmente les délais de réponse de l'administration.

Est-ce que cette complexité remet en cause le choix initial de la filière, se baser sur les effluents ?

O. D. : non, car le 100 % végétal n'est pas une bonne solution, ce n'est pas durable à terme, d'autant plus que la gestion des effluents est un véritable enjeu environnemental. Mais nous avons aussi besoin de pouvoir mettre des cultures, car le pouvoir méthaniseur des effluents est faible. Nous pouvons aussi utiliser les déchets, mais il y a déjà une certaine pression quant à leur utilisation, par exemple dans des régions comme le nord de la France où les Belges et les Allemands viennent les récupérer. Le marché de l'énergie, dans lequel l'agriculture entre à nouveau, est un marché de très grosses entreprises qui n'ont

pas la même façon de travailler. Veolia a beaucoup plus de moyens pour faire signer des contrats qu'un groupe d'agriculteurs méthaniseurs. L'objectif de 4 800 méthaniseurs affiché dans la stratégie bas carbone risque d'ailleurs d'accentuer la concurrence autour des déchets. Pour les agriculteurs, il faut donc pouvoir envisager d'autres choses pour booster la méthanisation et être indépendants par rapport à des fournisseurs qui peuvent rompre les contrats du jour au lendemain. Et si les tarifs valorisaient mieux les effluents, il y aurait moins d'intérêt à développer trop de cultures dédiées.

Êtes-vous confiant en l'avenir de la filière ?

O. D. : oui, le potentiel est considérable. La filière contribue à régler le problème des digestats, de la pollution de l'eau, elle participe à la réduction des gaz à

effet de serre... Tous les projets qui fonctionnent aujourd'hui montrent bien cette diversité des intérêts, et les différents objectifs auxquels la méthanisation peut répondre : autonomie alimentaire, création de valeur ajoutée, création de chaleur... La méthanisation a toute sa place en termes d'efficacité, elle a plein d'avantages induits que les tarifs devraient prendre en compte pour favoriser le développement de cette filière. Une filière très diversifiée en taille, ce qui la complexifie, mais c'est aussi un véritable atout pour créer des projets et des emplois sur le territoire, et pour que l'agriculture gagne en compétitivité. Il s'agit tout de même de l'une des rares industries à pouvoir se développer sur tout le territoire, et plus particulièrement en milieu rural.